



Changement de statut etudiant a salarie

Par **kiki000**, le **17/11/2010** à **00:25**

Bonjour, je suis étudiant en France depuis 5 ans , je suis actuellement en M1 physique , j'ai pas encore fini mes études , je travailler a cote en temps partielle dans un restaurant libanais des 2006 jusqu'à maintenant en tant que CDI .mon patron cette année ma propose de travailler en temps complet mais ma carte de séjour étudiant ne me le permet pas , donc j'ai parti a la préfecture pour demander un changement statut d'étudiant a salarie , j'ai pris le dossier et mon patron avec l'expert comptable me les a rempli et je l'ai déposé le 22/09/2010 et après une semaine j'avais déposé le dossier de renouvellement de ma carte de séjour étudiant qui expire le 22/10/2010 .
Le dossier de changement statut a été accepte par la préfecture , mais après une semaine mon patron a reçu un courrier de la direction departementale du travail et de l'emploi disant qu'il manquait les justificatifs comment il m'a trouver et d'où (donc ca veut dire une lettre de l'ANPE), le problème c'est que mon patron il savait pas qu'il faut faire ca , car ce restaurant a été ouvert le 01/01/2006 et moi j'avais commencer a travailler chez lui des son ouverture donc il n'avait pas besoin de faire une inscription a l'ANPE pour avoir un cuisinier libanais, d'où c'est mon cas .
Le lendemain j'ai parti a la préfecture pour expliquer ce qui c'est passer avec mon patron , ils m'ont dis qu'il faut dire a ton patron de faire une lettre de dérogation pour le préfet et attendre une réponse .
La semaine dernière j'avais reçu ma carte étudiant , mais jusqu'à maintenant j'ai pas eu de réponse pour le dossier de mon changement statut d'étudiant a salarie .
Est ce qu'il quelqu'un peuvent m'aider dans ma situation s'il vous plait ?
Merci d'avance pour vos reponse

Par **kiki000**, le **21/11/2010** à **13:22**

bonjour
Avec 65 fois lu personne n'a une reponse pour moi , un peu d'effort s'il vous plait